

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1144

présenté par

M. Potier, M. Leseul, M. Garot, Mme Jourdan, Mme Battistel, M. Jean-Louis Bricout, M. Juanico, M. Letchimy, Mme Manin, M. Naillet, Mme Untermaier, M. Aviragnet, Mme Biémouret, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

I. – À la première phrase de l’alinéa 2, après le mot :

« environnemental »,

insérer les mots :

« et au respect de critères sociaux ».

II. – En conséquence, à la même première phrase, supprimer les mots :

« ainsi que, le cas échéant, au respect de critères sociaux ».

III. – En conséquence, à la deuxième phrase du même alinéa 2, après le mot :

« serre »,

insérer les mots :

« , ainsi qu’en termes de respect des droits humains, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du Groupe Socialistes et apparentés vise à rendre obligatoire la dimension sociale du dispositif d'affichage prévu à l'article 1^{er}.

L'article premier modifie en effet l'article 15 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Ainsi, le présent amendement rétabli l'intention du législateur en réintégrant « les critères sociaux » tels qu'inscrits dans la loi en vigueur, sans en faire une option.

A l'instar de tous les produits issus du commerce équitable, les informations indiquées au consommateur dans ce dispositif ne sauraient être exhaustives si elles excluent celles relatives aux droits humains au long de la chaîne de valeur des biens et services. Travail des enfants, esclavage moderne, conditions de travail, droit syndical... autant d'informations nécessaires pour éclairer le citoyen dans son acte d'achat.

Cet amendement s'inscrit dans le cadre de notre objectif « + de justice - de carbone ».